

**Allocution de Mme Monika Maire-Hefti**

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de l'éducation et de la famille

à l'occasion du

**DIES ACADEMICUS 2017**

***Préparer la société 4.0***

Samedi 4 novembre 2017

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

*[Monsieur le président du Grand Conseil [si présent],*

Monsieur le président du Conseil de l'Université,

Monsieur le recteur,

Messieurs les vice-recteurs,

Mesdames et Messieurs les doyens et doyennes, vice-doyens et vice-doyennes,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des autorités fédérales, cantonales et communales,

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté universitaire,

Messieurs les docteurs honoris causa,

Mesdames, Messieurs,

Chers invités,

Le thème de réflexion du *Dies 2017* – « préparer la société 4.0 »- cela a déjà été souligné par mes **préopinants** – entre en résonance avec la *Vision stratégique 2027* de l'Université.

Dans ce rapport de juin de cette année, élaboré en application de la nouvelle loi sur l'Université, le rectorat propose comme ligne directrice pour les dix ans à venir l'ambition de

*« développer des compétences-clé pour répondre aux mutations technologiques et sociétales. »*

L'Université se donne pour objectif de développer les compétences permettant de vivre avec les conséquences de l'industrie 4.0, tant sur la société que sur l'environnement.

Mesdames, Messieurs pour celles et ceux qui n'auraient pas encore eu l'occasion de prendre connaissance de cette vision stratégique, je vous suggère de le faire, car il s'agit d'un document de valeur. Sur la forme, ce document correspond à notre (encore) nouveau recteur : il est précis, clair, sans détour et synthétique ! en deux mots...à la suisse allemande !!

Sur la forme, il n'appartient bien évidemment pas au pouvoir politique, de dire aux hautes écoles comment orienter la recherche et l'enseignement vers les compétences-clé de demain.

Il appartient, par contre, au pouvoir politique dire pourquoi, et en quoi, il attend des hautes écoles qu'elles aident, qu'elles appuient la société, l'économie et les collectivités publiques à « préparer la société 4.0 », comme le mentionne la vision stratégique p.ex. pour la culture 4.0, le travail 4.0, la santé 4.0.

Nous attendons de nos hautes écoles, notamment, qu'elles soutiennent les collectivités publiques, les citoyens et les citoyennes, les institutions, les entreprises, les associations à faire face aux risques qui vont avec la numérisation. Prenons quelques exemples :

La vente de services et le commerce, mais aussi la création de monnaies déliées d'un État (le fameux *bit-coin*) emportent avec elles un risque élevé.

Le risque d'activités qui échappent aux réglementations des collectivités publiques. Qui se font hors de toute relation contractuelle de travail – il n'y a pas de CCT chez *Uber*...

Et quel 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> pilier pour les prestataires de *Airbnb*... ?

Des activités qui génèrent des revenus qui échappent à l'impôt – et parlent aux assurances sociales.

Des activités qui ne présentent que peu de garantie **et** pour les travailleuses **et** pour les consommateurs.

Sous certains aspects, la révolution 4.0 induit une mutation sociale sans pareil pour l'humanité car elle risque de pousser une franche de la population vers une certaine forme - voire une forme certaine - de précarité avec les dangers qui y sont liés.

Il y a ici de belles réflexions à mener et des passionnants défis à relever, tant en droit qu'en sciences économiques, en lettres et bien sûr en sciences humaines... : chacune des facultés de l'Université est concernée !

Mesdames, Messieurs,

*Avec sa vision stratégique 2027*

**et**, j'en suis certaine, avec le plan d'intention 2018-2021 que nous ne connaissons pas encore mais savons en préparation, l'Université affirme son ambition de contribuer à préparer la société 4.0. à participer activement à cette révolution industrielle, digitale et interconnectée dont notre canton avec son industrie, ses hautes écoles et ses centres de formations détient des outils magnifiques !

L'ambition est claire et nous tenons ici à remercier, et féliciter, le rectorat pour cette vision élaborée qui va orienter le devenir de l'Université pour les dix prochaines années.

Une Université qui, par sa taille idéale, est bien placée pour s'adapter-

une taille qui lui permet souplesse et réactivité, souplesse et créativité... Permettez-moi,

Mesdames et Messieurs

un petit détour linguistique : vous aurez peut-être observé avec moi qu'entre **réactivité** et **créativité** on ne déplace qu'une lettre – **un petit C** – mais on obtient une toute nouvelle dynamique.

Ainsi en va-t-il peut-être aussi de nos institutions : des petits déplacements peuvent permettre de grands changements de perspectives.

Mais pour réaliser sa vision stratégique, l'Université aura besoin de conditions-cadre stables : autant que possible, l'environnement doit être prévisible.

C'est le cas désormais au niveau juridique puisque quelques jours à peine après le Dies de l'an dernier, le GC votait sans bémol et par 96 voix contre 3 (et 2 abstentions) la nouvelle loi sur l'Université qui est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Une loi qui clarifie les responsabilités, les fonctionnements à la fois des organes de l'Université et des autorités de surveillance, soit du Conseil de l'Université, du Conseil d'État et du Grand Conseil.

Cette loi, enfin, permet la constitution de fonds de compensation et d'innovation, des fonds qui accroissent encore l'autonomie, la souplesse et la réactivité et grâce

au « **C** » mobile, également la créativité de l'institution.

Lié à la nouvelle, loi, un nouveau conseil de l'Université et une Assemblée étaient également nommés et nous constatons avec grand plaisir que ces nouveaux organes se sont engagés avec conviction dans les tâches que la loi leur a confiées.

Comme il s'agit ici de leur premier Dies en tant que Présidente et Président, il nous tient à cœur de remercier particulièrement Madame Bumasmoud et M. Berberat pour leur engagement en faveur de l'Université et par la même en faveur du canton tout entier.

Entre le moment de l'entrée en vigueur de la loi et celui de la nomination du CU, les autorités cantonales ont également été renouvelées. Et pour dire vrai, je suis très heureuse qu'il n'y ait pas eu de changement et d'avoir ainsi la chance et l'honneur – la responsabilité aussi – d'accompagner durant 4 ans encore la destinée de l'Université.

L'État de Neuchâtel, me semble-t-il, a fait ce qui était en son pouvoir pour garantir à l'Université les conditions-cadre nécessaires.

Mais lorsque nous regardons du côté de Berne, nous ne sommes pas pleinement rassuré.

En premier lieu, parce que la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) privilégie lourdement les grandes universités et le domaine des sciences et de la technique. Soit l'exact contraire de l'UniNE – petite université (4300 étudiant-e-s) et où les sciences ne représentent que environ 20% des effectifs...

Le nouveau cadre légal fédéral nous est donc défavorable.

Or, les conséquences de cet état de fait sont amplifiées par la volonté de la Confédération de réaliser de nouvelles coupes budgétaires.

Je suis particulièrement sensible au soutien que nos représentants aux chambres fédérales nous apportent.

En effet le Conseil fédéral propose à l'occasion du budget 2018 une baisse marquée de 64 millions de francs des contributions aux cantons dans le domaine formation, recherche et innovation (FRI).

Notre canton serait impacté à hauteur de plusieurs millions de francs alors que la situation financière est plus que difficile pour nous !

C'est la raison pour laquelle les cantons, par la CDIP, ont protesté avec vigueur.

Je peux vous assurer qu'en ma qualité de vice-présidente de la Conférence des Directeurs et directrices de l'instruction publique, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour arriver à ce qu'enfin la formation ne soit plus l'un des seuls domaines visés par les économies dans le budget fédéral.

La formation n'est pas un domaine intouchable, nous l'avons déjà dit, et les économies ne peuvent pas être réalisées seulement chez les autres.

Le constat que nous faisons l'année passée reste valable : il sera très difficile de maintenir l'ensemble de l'offre de formation du domaine des hautes écoles – concrètement l'Université, la HEP, la HE-Arc et le site neuchâtelois de la HEM genevoise dans notre canton.

– mais il s'agira d'être prudent et porter un soin particulier à la formation car nous jouons avec notre avenir !

Rappelons-nous de la citation d'Abraham Lincoln : « Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance ! »

Mesdames, Messieurs,

Politiquement, l'année à venir 2018 sera une année 'hautes écoles' !

Le Grand Conseil sera appelé à se prononcer sur trois dossiers.

En premier lieu, un nouveau concordat pour la HEP-BEJUNE, un concordat en partie inspiré de la loi sur l'Université en ce qui concerne l'autonomie et la gouvernance.

En deuxième lieu, notre canton sera appelé à adhérer au nouveau concordat intercantonal de libre-circulation des étudiantes et des étudiants – un dossier sur lequel pour une fois notre canton ne devrait pas être perdant.

En troisième lieu, enfin, et surtout !, le Grand Conseil devra se prononcer sur le mandat d'objectifs 2018-2021 de l'Université de Neuchâtel.

Il devra à la fois ratifier ce mandat et arrêter l'enveloppe financière quadriennale nécessaire.

Il est donc trop tôt pour en dessiner les contours – même si, bien évidemment, il se référera à la *vision stratégique 2027* de l'Université et à son plan d'intentions 2018-2021 !

Mesdames, Messieurs,

il est une chose qu'il faut affirmer sans nuances.

C'est le fait que dans le domaine très concurrentiel des hautes écoles, pour utiliser une formule que j'emprunte à notre recteur, « soit l'on est bon, soit l'on arrête ».

Il ne sert à rien de proposer des offres de formation au rabais.

Une prévisibilité financière sur 4 ans est la condition pour que l'Université de Neuchâtel maintienne la réputation, le rang qui est le sien – une Université qui a fait en 2017 son entrée dans le *top 400* des meilleures universités européennes.

Elle figure dans le groupe classé entre la 201<sup>e</sup> et 250<sup>e</sup> position. Et elle reste, comme en 2016, dans le *top 20* mondial des meilleures universités de moins de 5000 étudiants et étudiantes.

Mesdames, Messieurs,

La concurrence est grande surtout que l'Université de Neuchâtel a aujourd'hui pratiquement le même équipement en infrastructures qu'au début des années 2000, depuis l'inauguration du site d'Unimail en 2001.

Alors que le nombre d'étudiantes et d'étudiants a augmenté de près de 40%...

Alors que plusieurs autres Universités suisses se sont dotées de nouvelles infrastructures ces quinze dernières années.

À Neuchâtel, il est question depuis une dizaine d'année d'un nouveau bâtiment universitaire au bord du lac et proche de l'actuelle faculté des lettres : c'est le projet *UniLac 2*.

Au début de cette année, le projet était très mal parti. Il figurait en dernière priorité dans la liste des projets susceptibles de recevoir une aide financière de la Confédération durant la période 2017-2020.

Cet été, grâce à l'intervention, disons-le, vigoureuse du Conseil d'État, la Confédération a revu son classement...

UniLac figure désormais dans les projets prioritaires.

Mesdames, Messieurs,

En 2027, l'Université de Neuchâtel aura, peut-être, un nouvel outil de travail à disposition – ce sera Unilac2 ; encore faudra-t-il que ce nouvel outil de travail soit porté par tous et qu'il corresponde à une réelle plus-value dans le développement et les orientations de l'institution : Unilac2.... ou Unilac 4.0 ?

Mesdames et Messieurs

Nous émettons le vœu que l'adaptation au tout numérique et au tout connecté soit une adaptation qui reste intelligente, qui soit au service de l'humain et nous sommes reconnaissant à l'Université d'y contribuer.

Nous pourrions alors continuer à donner raison à Albert Jacquard, qui nous a rappelé que

*« On peut apprendre à un ordinateur à dire : 'Je t'aime', mais on ne peut pas lui apprendre à aimer. »*

Je vous remercie de votre attention.